

Jehanne Collard fonce pour les accidentés de la route

A peine son long manteau de feutre noir dissimule-t-il une claudication persistante. Jehanne Collard (**notre photo**) traverse la cour de son cabinet. Une démarche feutrée, le dos légèrement courbé. Le bonheur de sentir la terre sous ses pieds pour cette « miraculée » de quarante-neuf ans, rescapée d'un accident de voiture. Le temps de froisser une tôle et Jehanne, la colonne vertébrale fracturée, le cerveau touché, était condamnée par la médecine au fauteuil roulant. Chacun de ses mots sonne comme une délivrance. Un exutoire à sa douleur, à celle de tous ceux que la route laisse orphelins ou amputés.

De son bureau qui jouxte le parc Monceau, Jehanne Collard anime la fondation Anne-Cellier, dont elle est vice-présidente. Cette association, fondée par Christiane et Claude Cellier après le décès de leur fille, lutte contre l'insécurité routière. Avocate, Jehanne ne défend depuis 1992 que des accidentés de la route. Sous son impulsion la fondation a développé le service d'aide aux victimes, ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Entre deux plaidoiries, l'avocate répond aux nombreux appels transmis par les bénévoles. « Formés sur le tas, ils ne savent pas toujours répondre aux questions juridiques », lance-t-elle avec un sourire maternel.

Parfois, la vice-présidente de la fondation envisage de quitter ses fonctions pour « élever des moutons et des chèvres ».

Mais avant, elle souhaite « faire évoluer le droit des victimes et diminuer le nombre d'accident de 30 % ». Pour y parvenir, l'association multiplie les initiatives: colloques, journée pour la vie où « des jeunes sensibilisent d'autres jeunes », édition d'un fascicule sur la sécurité routière déposée en mairie

et aux commissariats. Et puis, Jehanne tarde à organiser sa relève: « Il faut quelqu'un qui puisse tout donner, sans rien exiger en retour. Je sais d'expérience qu'on ne s'investit qu'une fois l'irréparable survenu. »

Jehanne ne conduit plus. Elle bénit l'existence des taxis, qui n'exigent pas de s'asseoir à la place du mort. À Paris, ils la déposent souvent à l'Observatoire de la sécurité routière, dont la fondation est membre. Entre deux phrases inachevées, Jehanne Collard écrase distraitemment une cigarette, en allume mécaniquement une autre. Au bureau, elle ne porte que du noir, de la tête

aux pieds, « pour rassurer les familles qui viennent d'abord rechercher un soutien moral et légal ». Rentrée chez elle, l'avocate se débarrasse de ses oripeaux couleur de deuil, enfile un pull douillet. Pieds nus par tous les temps, elle s'isole du bruit des Klaxon son baladeur sur les oreilles. Pour oublier un temps, devant son Nintendo, les fous du volant et leur cortège de mort.

Gaël Chollet

Permanences,
tél.: 01.45.00.95.35
ou 02.97.86.38.92.



ALBIN MICHEL